



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

09/02/2018

Dossier complet le :

31/05/2018

N° d'enregistrement :

2018-00 6127

1. Intitulé du projet

Defrichement de parcelles boisées sur la commune d'Aix (19)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

JIMENEZ

Prénom

LAURENT

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

377 894 258 00013

Forme juridique

Exploitant Individuel

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47 a)	Defrichement inférieur à 25 ha.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Defrichement de parcelles boisées (futuriers résineuses mélangés et artificielles associé ponctuellement à quelques feuillus (hêtres)) sur la commune d'Aix, en 3 lots distincts, pour une surface totale de 10,60 ha.

4.2 Objectifs du projet

Mise en culture (prairies et pâtures)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- coupe des bois des parties saines
- débouçage des parties saines
- rassemblement des rémanents
- remise en culture (semis)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation



4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement (DDT)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface à défricher:	
- lot 1	2,3235 ha
- lot 2	7,67 ha
- lot 3	6,6064 ha
Total	10,5999 ha.

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

lot 1: parcelles AV 32,
AV 154, AV 170 et AV 173
les Fournières
13200 Aix

lot 2: parcelles Bi 36 p,
Bi 42, Bi 46, Bi 67 et Bi 105
les Béguines
13200 Aix

lot 3: parcelle BK 31
la combe des bois
13200 Aix.

Coordonnées géographiques¹

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b),
22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de
l'annexe à l'article R. 122-2 du
code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PNR de Millevaches
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	lot 2 et lot 3 inclus en bordure du site Natura 2000 "ZPS des Gorges de la Dordogne".
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet implique la conversion de parcelles artificiellement forestières en prairies liées à l'élevage extensif, en périphérie du plateau agricole existant.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ouverture des espaces forestiers permettra d'étendre le territoire de chasse des rapaces faisant l'objet de protection. La création d'andains permettra à la petite faune sauvage de s'abriter.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation d'espaces forestiers médicinaux en profit des espaces agricoles.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagement), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Augmentation de la surface agricole dans le secteur.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

→ lot 2 : Maintien d'une zone hydromorphe e l'état et
 Maintien d'une vaste zone forestière (voir plan) e
 l'intérieur et aux abords de l'emprise du projet.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il n'apparaît pas nécessaire de réaliser ci une évaluation
 environnementale au regard des éléments pré-cités.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Aix

le,

5-2-18

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

Plan des abords du projet



400 mètres

Département :
CORREZE

Commune :
AIX

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
TULLE

Section : B1
Feuille : 000 B1 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 06/12/2017
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC45
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

Lot 2

1655250

1655500

4268000

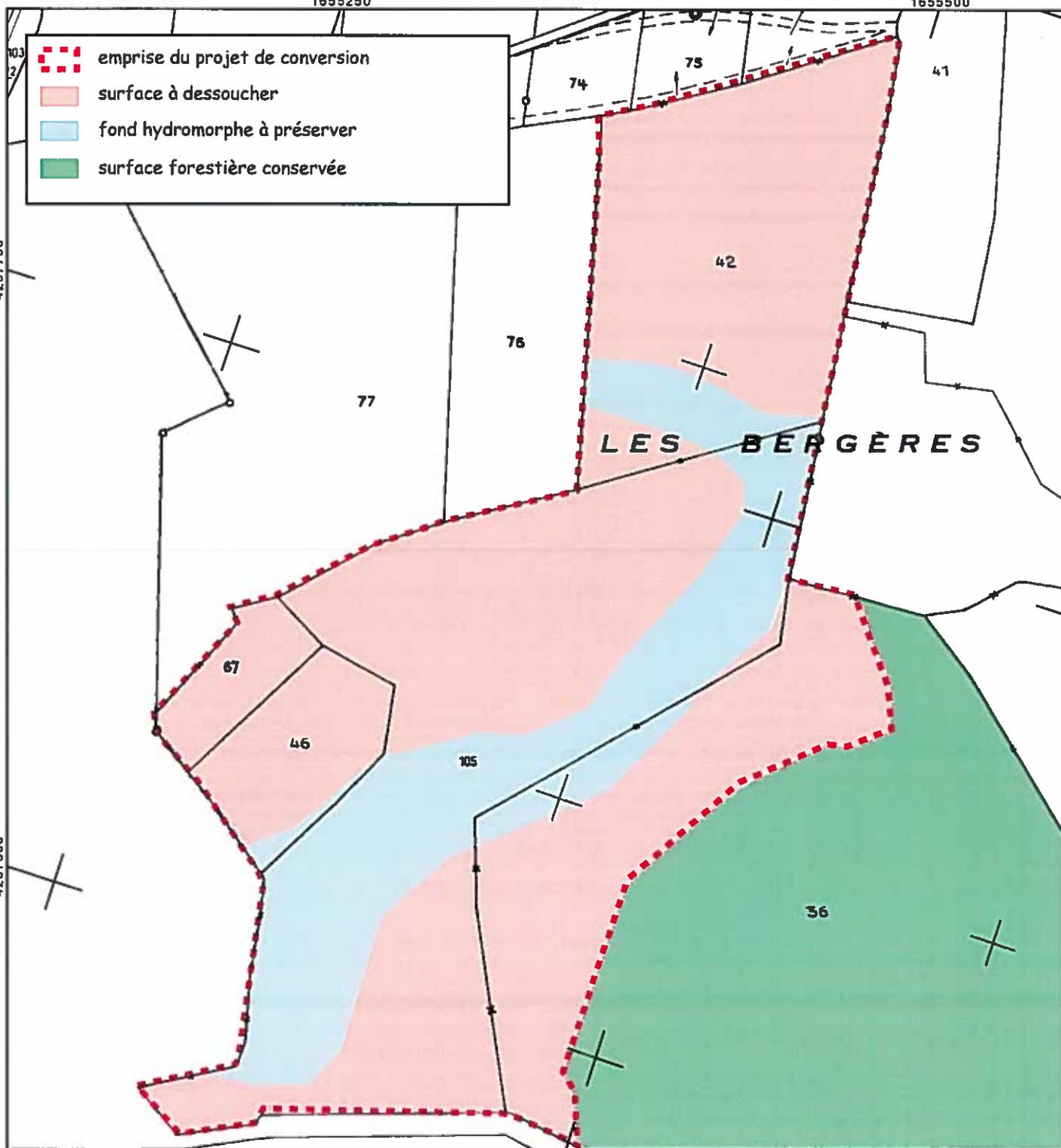
4267750

4267500

4267750

1655500

-  emprise du projet de conversion
-  surface à dessoucher
-  fond hydromorphe à préserver
-  surface forestière conservée



Département :
CORREZE

Commune :
AIX

Section : BK
Feuille : 000 BK 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 08/12/2017
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC45
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

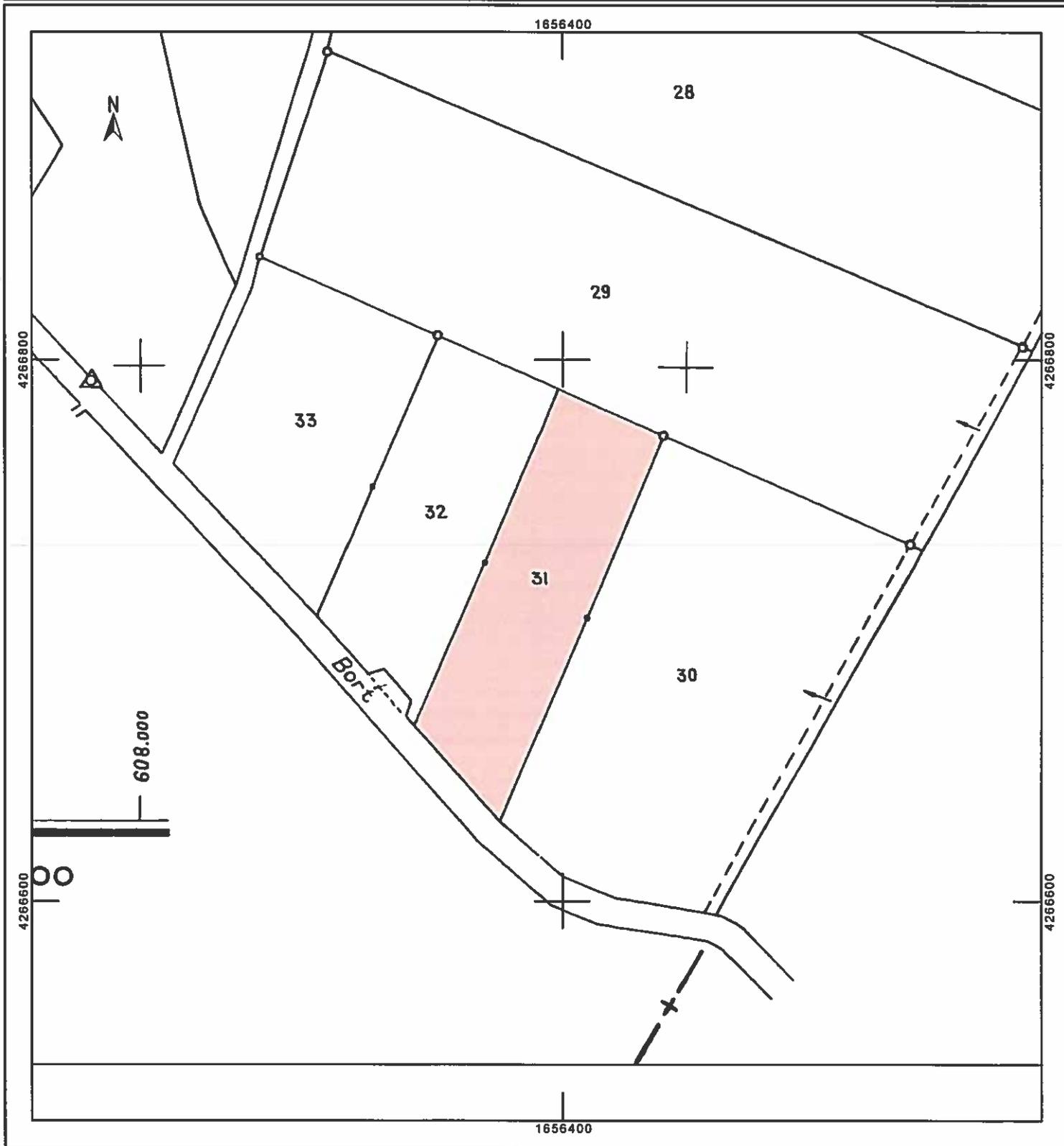
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
TULLE

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

Lot 3



Département :
CORREZE

Commune :
AIX

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
TULLE

Section : AV
Feuille : 000 AV 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2500

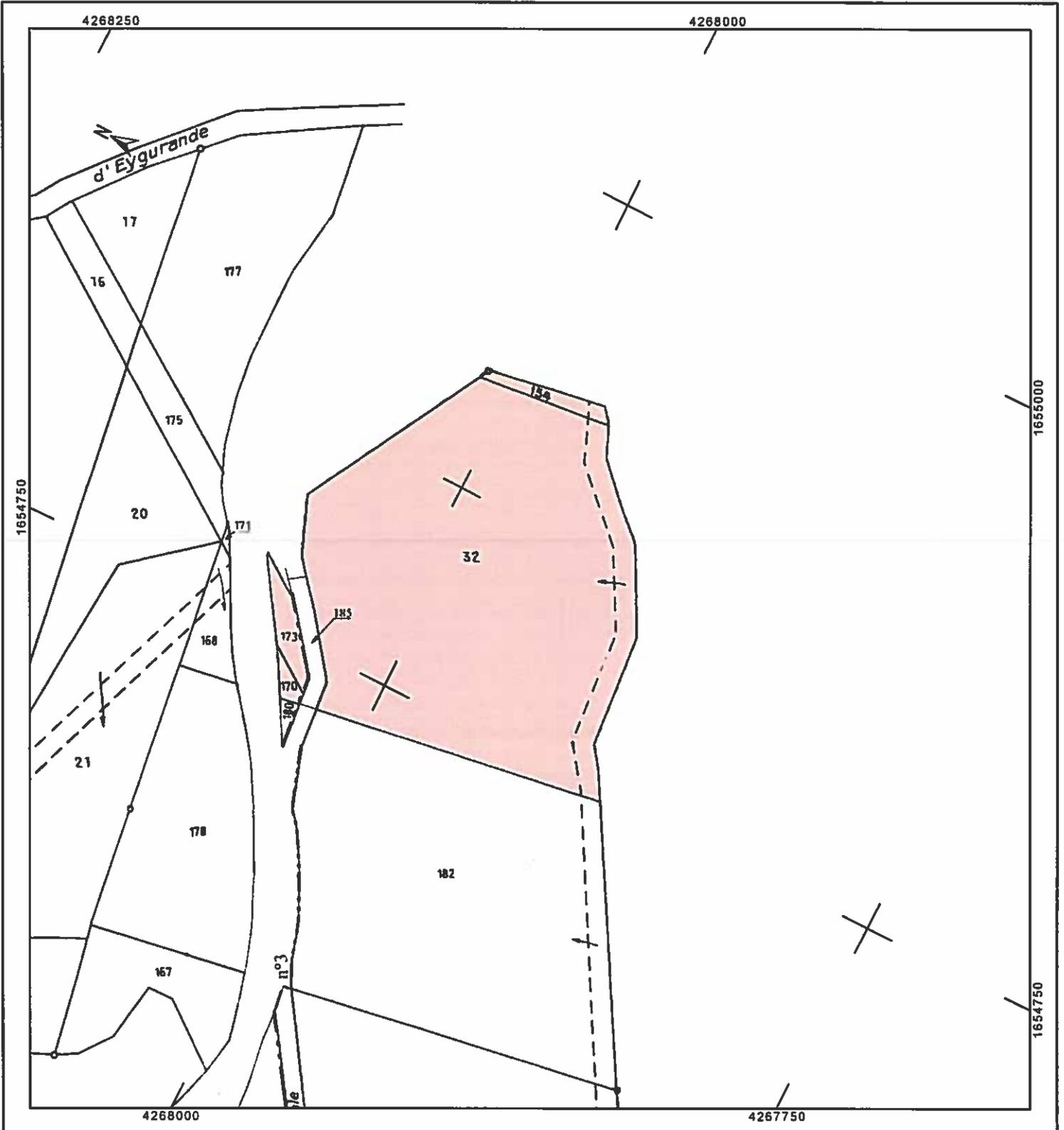
Date d'édition : 06/12/2017
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC45
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

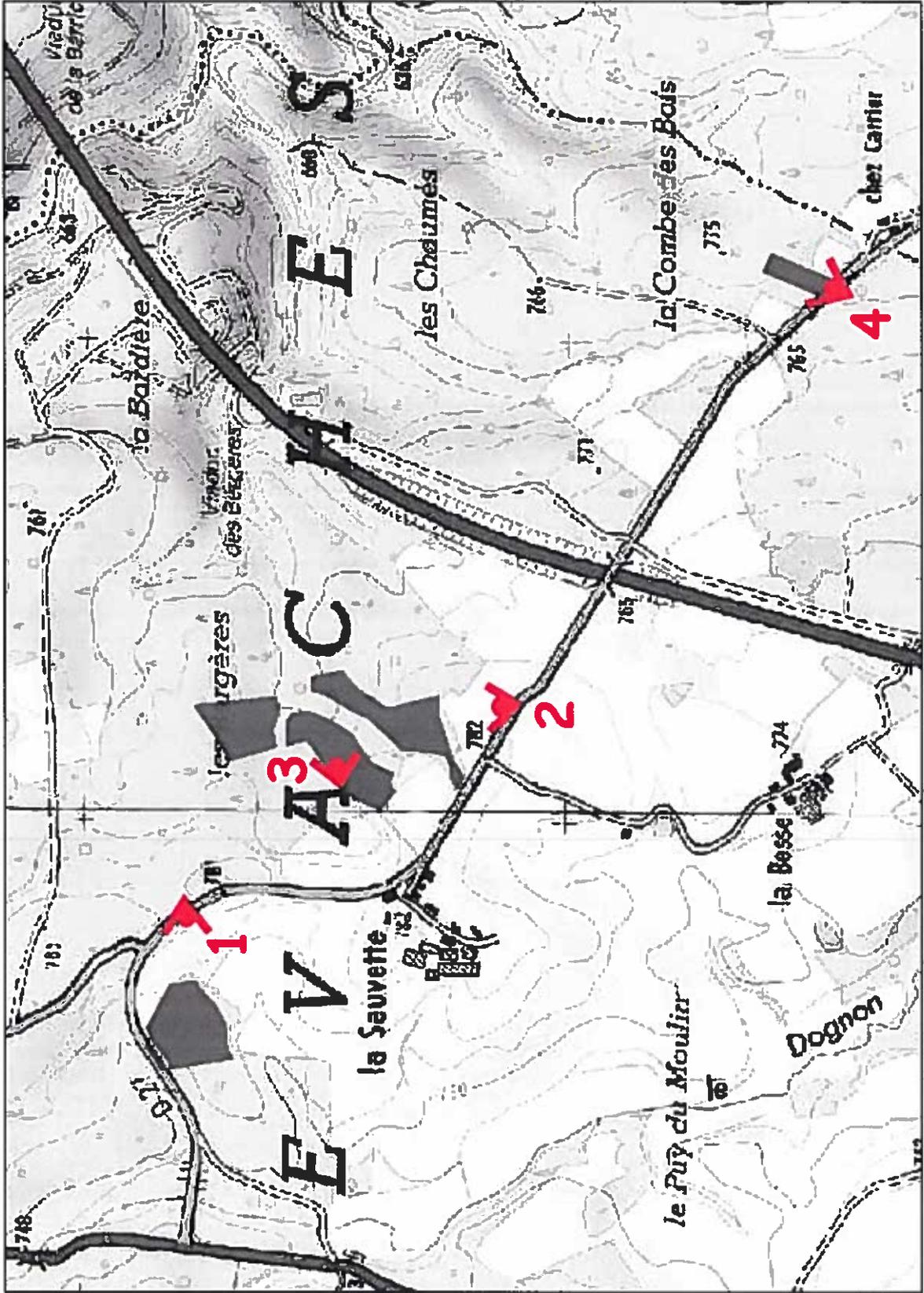
Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

Lot 1



Localisation des photographies :



PHOTOGRAPHIE 1 (LOT 1)



PHOTOGRAPHIE 2 (LOT 2)



PHOTOGRAPHIE 3 (LOT 2)



PHOTOGRAPHIE 4 (LOT 3)



Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé

1. Description du contexte

Projet de défrichement de Monsieur JIMENEZ Laurent, commune d'AIX (19)

Surface du projet : 10,60 ha

Objectif : Mise en culture (prairie)

Ce projet se divise en 3 lots distincts. Le lot 1 n'est pas situé en zone Natura 2000 mais juste en périphérie. Les lots 2 et 3 sont quant à eux inscrits dans le périmètre de la ZPS des Gorges de la Dordogne (FR7412001).

Aucune ZNIEFF mise en jeu.

2. Description de la zone d'implantation du projet

2.1. Usage actuel sur la zone de réalisation du projet

Usage forestier classique d'une zone de plateau : futaies artificielles de résineux (épicéas communs, douglas, sapins pectinés ...) et futaies de hêtres avec prélèvements régulier d'arbres pour le bois de chauffage.

2.2. Milieux naturels présents sur la zone

Très peu de milieux naturels présents dans la zone d'emprise du projet, les peuplements forestiers étant fortement liés aux activités humaines (plantations artificielles de résineux, prélèvement de bois de chauffage, ...). Seules quelques petites surfaces couvertes par des hêtres, en continuité des grands ensembles forestiers des gorges voisines peuvent être assimilées à des milieux naturels.

2.3. Espèces faune et flore de la zone

Réponse d'Anthony VIRONDEAU, chargé de mission à la LPO et animateur du site, contacté par mail :

« Les données naturalistes en notre possession sont rares dans ce secteur de la zone Natura 2000. Les suivis scientifiques sont contraints par le temps disponible, et se concentrent sur les zones de pentes boisées de la Dordogne. Les principaux affluents ne sont pas prospectés tous les ans (Chavanon, Maronne), et les zones de plateaux font l'objet d'une attention moindre. L'extraction des données de notre base confirme la quasi-absence de prospections dans ce secteur.

Les espèces d'intérêt européen recensées sur la zone au cours des 18 dernières années (depuis 2000) sont la bondrée apivore, le milan noir, l'engoulevent d'Europe, le pic noir et l'alouette lulu. Toutes sont présentes en période de reproduction.

Par contre, nous n'avons pas connaissance de territoire de reproduction d'une de ces espèces, et en particulier des rapaces particulièrement sensibles à la destruction de sites de reproduction, dans le périmètre des parcelles concernées par le projet de défriche. »

3. Caractéristiques de la zone de protection spéciale (ZPS) au titre de Natura 2000 Gorges de la Dordogne référencée FR74112001

3.1. Les espèces faune et flore de la ZPS

Voir DOCOB : http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1587_19-FR7412001-Docob-ZPSGorgesDordogne-1.pdf.

3.2. Les milieux naturels de la ZPS

Voir DOCOB : http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1587_19-FR7412001-Docob-ZPSGorgesDordogne-1.pdf.

3.3. Vulnérabilité

Les surfaces couvertes en hêtraies sont en diminution, en raison de la pratique de la coupe à blanc et du reboisement en résineux s'inscrivant dans une logique d'exploitation forestière. Toutefois, les motivations agricoles liées à des défrichements sont marginales dans ce phénomène de régression des surfaces forestières.

3.4. Lien écologique avec le projet

Augmentation de la surface pastorale du secteur : ces prairies pâturées de manière extensive par des troupeaux ruminants possèdent un réel intérêt environnemental (biodiversité intrinsèque, maintien des sols, ...).

En alternance avec des peuplements forestiers, la présence de ces écosystèmes pastoraux est favorable au maintien des populations de nombreux rapaces et chauve-souris.

4. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé

4.1. Effets prévisibles du projet

Le défrichement impliquant la coupe rase de peuplements forestiers, l'impact principal du projet serait une perte d'habitats pour les espèces forestières. Ce phénomène est difficile à estimer en raison du manque de données naturalistes sur la zone (cf 2.3).

D'après M. VIRONDEAU, « cet impact sera relativement faible à l'échelle du site Natura 2000, qui plus est dans une zone de plateau, configuration moins recherchée localement par les rapaces d'intérêt européen, dans la mesure où il y a des forêts de pente à proximité ».

Des dates de travaux inadaptées pourraient également être néfastes à certaines populations d'oiseaux, et notamment en périodes printanières et estivales où sont présentes les nichées.

4.2. Mesures d'évitement et de réduction

Pour Anthony VIRONDEAU, la principale préconisation est de réaliser les travaux de défrichement, ou tout travaux portant atteinte à la végétation (réouverture de piste, débroussaillage), en dehors de la période de reproduction des espèces concernées, à savoir une échelle de temps s'étalant de mars à juillet inclus.

Les travaux seront donc entièrement réalisés entre août et février.

De plus, en fonction des opportunités qui apparaîtront durant les travaux, quelques arbres épars seront maintenus sur les surfaces.

